

Au sommaire

5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Vente. La nouvelle méthodologie à respecter pour l'établissement du diagnostic électrique

Urbanisme / Construction. Conditions du prononcé de la réception judiciaire en l'absence de réception amiable

Urbanisme / Construction. Légalité du retrait du permis de construire en cas de fraude du pétitionnaire

Copropriété. Un copropriétaire ne peut pas s'opposer au mesurage de son lot

Propriété. Résidences « à temps partagé » : point de départ du délai de retrait en cas de parts sociales démembrées

10 ENTREPRISE

Baux commerciaux. Fixation du prix du bail renouvelé de locaux monovalents : incidence des travaux réalisés par le preneur

11 FAMILLE - PATRIMOINE

Indivision. Indivisaires décédés ou incapables et majorité des 2/3 de l'article 815-3 du Code civil

Mineur. Comptes bancaires du mineur : pouvoirs de l'administrateur légal sous contrôle judiciaire et responsabilité de la banque

13 FISCAL

Impôts et taxes. Inconstitutionnalité de la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants distribués

À LA Une

J21 : les dispositions applicables au 1^{er} novembre 2017

À compter du 1^{er} novembre 2017, entreront en vigueur de nombreuses dispositions législatives et réglementaires intéressant la pratique notariale.

Ces textes issus de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^e siècle (J21) concernent principalement la matière successorale et s'appliqueront aux successions ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2017.

Le rôle du notaire en ressort fortement accru.

> **LIRE P. 1**

Un encart publicitaire « Quotient Juridique Lextenso » est joint au présent numéro